



INTERNATIONAL COFFEE ORGANIZATION  
ORGANIZACIÓN INTERNACIONAL DEL CAFÉ  
ORGANIZAÇÃO INTERNACIONAL DO CAFÉ  
ORGANISATION INTERNATIONALE DU CAFÉ

PJ 17/11 Rev. 1

17 septembre 2012  
Original : anglais

F

Comité des projets  
Conseil international du Café  
27 septembre 2012  
Londres, Royaume-Uni

**Grille d'évaluation des projets  
Propositions de révision**

### **Contexte**

Le document ci-joint contient des propositions de révision de la grille d'évaluation utilisée par le Sous-comité d'évaluation des projets pour évaluer les propositions de projets nouvelles et révisées. Les modifications sont indiquées en caractères gras et incluent une proposition sur l'adéquation du budget aux objectifs du projet (en réponse aux observations du Comité des projets formulées en mars 2012 au paragraphe 12 du document PJ-32/12) et une proposition sur les aspects sexospécifiques (voir le rapport sur les questions sexospécifiques dans les projets de mise en valeur du café figurant dans le document PJ-35/12).

### **Mesures à prendre**

Le Comité des projets est invité à examiner ce document et à soumettre sa recommandation au Conseil.

## PROJET DE GRILLE D'ÉVALUATION

	Oui/Non	A compléter par le SCVP
Critères de l'OIC <sup>1</sup>		Analyse : Expliquer pourquoi chaque critère est respecté ou pourquoi il n'est pas pertinent. Ne pas couper-coller le texte du document du projet.
1. Éligibilité des pays : Les bénéficiaires prévus du projet entrent-ils dans le cadre des groupes de bénéficiaires décrits au paragraphe 29 du document ICC-105-16 ?		
2. Buts et objectifs : Sont-ils conformes à l'Accord de 2007 et au document ICC-105-16 ?		
3. Le projet est-il en accord avec les priorités nationales ou régionales ?		
4. Le projet renferme-t-il des lacunes ou des questions préoccupantes ?		
5. Le projet est-il susceptible d'avoir un impact durable pour ses bénéficiaires ?		
6. L'ampleur et l'envergure du projet, y compris le budget, sont-elles judicieuses ?		
7. Le calendrier du projet est-il approprié ?		
8. Engagement du gouvernement : La contribution de contrepartie promise par le gouvernement est-elle adéquate ?		
9. Le projet renforcera-t-il les capacités de la communauté locale ?		
10. Les aspects sexospécifiques sont-ils suffisamment traités ?  <b>Les éléments clés des questions sexospécifiques pouvant être utilisés pour répondre à cette question sont :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Rôle des sexes : Qui fait quoi ?</b></li> <li>• <b>Identification de l'accès aux ressources productives, aux marchés et services et contrôle du processus décisionnel pour les mêmes ressources : Qui a quoi ?</b></li> <li>• <b>Besoins des hommes et des femmes : Qui a besoin de quoi ?</b></li> <li>• <b>Besoins pratiques des hommes et des femmes : Comment les besoins des hommes et des femmes sont-ils satisfaits ?</b></li> <li>• <b>Besoins stratégiques des hommes et des femmes : La réduction de l'inégalité des sexes est-elle un but du projet ?</b></li> </ul>		
11. Ce projet mobilise-t-il des ressources supplémentaires auprès du secteur privé, de la société civile, du gouvernement, ou une participation du milieu universitaire ?		
Ce projet est jugé ÉLIGIBLE/NON ÉLIGIBLE au soutien de l'OIC (rayer la mention inutile)		
Nom et fonction du Membre du SCVP ou du Comité des projets ( <i>il est inutile de signer</i> ) :		
Date :		

<sup>1</sup> Voir la stratégie de mise en valeur du café – Document ICC-105-16